

Continuer à agir efficacement face à une situation d'accident

DURÉE : 1 Jour (7H)

Prix : Nous contacter



PRÉSENTIEL



FORMATION QUALIFIANTE



Objectifs et compétences visés

- Maintenir et actualiser ses compétences pour toujours agir efficacement face à une situation d'accident, en préservant l'état de la victime, dans l'attente des secours spécialisés.

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Personnels désignés pour porter secours en cas d'accident (article R.4224-15 du Code du travail) et/ou tout volontaire dans l'entreprise.

Prérequis

Être titulaire du certificat de sauveteur secouriste du travail

Cette formation de maintien et actualisation des compétences est indispensable

pour conserver la certification de sauveteur secouriste du travail. Ce certificat a une validité de 24 mois.

Une confirmation trois semaines avant le début de la formation est nécessaire pour effectuer la déclaration d'ouverture sur l'outil de gestion national FORPREV.

Contenu de la formation

Maintien et actualisation des compétences de Sauveteur secouriste du travail

Formation de 7h en présentiel répartie sur 1 jour

Public cible et prérequis :

- Sauveteur secouriste du travail
- Être titulaire du certificat de sauveteur secouriste du travail

Objectifs de la formation :

- Intervenir face à une situation d'accident de travail
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

Nombre de stagiaires :

- 4 minimum et 10 maximum

Compétences

- Examiner la (les) victime(s) pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement.
- Secourir la victime de manière appropriée.
- Situer son rôle de sauveteur secouriste du travail dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention.

- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise des situations dangereuses repérées.

Programme

1ère demi-journée

8h30 à 12h00

- Présentation de la formation et de son organisation
- Information sur la COVID19 (procédure sur les risques de transmission de la COVID19)
- Rappel sur la prévention des risques professionnels
- Rappel sur la protection
- Rappel sur l'examen de la victime
- Rappel sur alerter faire alerter
- Rappel sur secourir (geste technique et modifications le cas échéant)

2ème demi-journée

13h00 à 16h30

- Rappel sur secourir (gestes techniques et modifications le cas échéant)
- Mise en situation simulée
- Mise en situation simulée suite

Épreuve certificative n°1

6 min par personne (1h00 pour 10 participants)

Compétences 2, 3, 4 et 5

Cette épreuve est effectuée à partir d'une situation d'accident du travail simulée, tirée au sort et préparée par le formateur.

Il n'est pas demandé au stagiaire de réaliser la totalité de l'action, mais bien de démontrer qu'il a les compétences pour intervenir efficacement face à la situation proposée.

Épreuve certificative n°2

Compétences 6, 7 et 8

Avec comme support la mise en situation de travail simulée de l'épreuve 1, le formateur évaluera le stagiaire au travers d'un questionnaire simple portant sur ses compétences en matière de prévention.

L'épreuve peut être réalisée sous différents formats :

- entretien direct (individuel) avec le formateur,
- en plénière.

Clôture de stage

Durée de validité du certificat de sauveteur secouriste du travail :

24 mois et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives.

La formation est dispensée par des formateurs ou formateurs de formateurs SST titulaires de leurs certificats à jour

Moyens et méthodes pédagogiques :

- La formation se déroule dans une salle de formation équipée d'un vidéo projecteur, d'un écran blanc et de paperboard.
- La formation mobilise les infrastructures, équipements et moyens techniques du site CNPP-Vernon ou du client, les équipements et moyens utilisés permettant de mettre en application les enseignements dispensés et d'atteindre les objectifs et compétences visés.
- La formation s'appuie sur des méthodes pédagogiques variées et interactives visant à capter l'attention des stagiaires et optimiser leur apprentissage. À ce titre, elle comprend non seulement des séquences théoriques indispensables à l'acquisition de connaissances techniques, réglementaires et/ou normatives, mais aussi des séquences pratiques permettant de mettre en application les enseignements dispensés et d'acquérir les compétences visées (exercices, analyse et résolution d'une étude de cas, mises en situation professionnelles et jeux de rôle...).

Modalités de la formation

Modalités d'évaluation

En vue de l'obtention du certificat de sauveteur secouriste du travail, 2 épreuves certificatives sont proposées, en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence.

Le taux de réussite en 2024 est de 100%.

Nos plus

L'utilisation de notre valise pédagogique et de ses matériels tant lors des stages inter que lors des stages réalisés en intra entreprise.

Le programme est tenu à jour par un responsable formation du pôle HSE lui même formateur de formateurs de sauveteurs secouristes du travail.

Les principes acquis lors de cette formation sont applicables hors du cadre professionnel.

CNPP est habilité auprès de l'INRS.

Cette formation peut aussi se dérouler en INTRA entreprise dans vos locaux (France entière), votre document unique vous sera demandé afin de personnaliser au mieux le contenu de la formation.

CNPP en quelques chiffres

21000

stagiaires / an



Des infrastructures
pédagogiques uniques

+ de 500

diplômés / an

+ de 400

intervenants

98%

de stagiaires satisfaits en
2024

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

+33 (0)8 06 00 03 70